

E 2001 (D) 1/8

*Le Ministre de Suisse à Berlin, H. Frölicher,
au Chef de la Division
des Affaires étrangères du Département politique, P. Bonna*

L XVI 20/99 – F/AZ
ad WN.

Berlin, 11. Juli 1940

Die polemischen Äusserungen des deutschen Rundfunks wegen der Ausweisung von Herrn Dr. Caratsch¹ und der Nichtveröffentlichung des diesbezüglichen deutschen Kommentars in der Schweiz, worüber Sie mit Ihrem Schreiben vom 6. dieses Monats berichten², habe ich leider überhört. Diese Ausführungen hätten mir aber auch kaum Anlass gegeben, mich beim Auswärtigen Amt darüber zu beschweren.

Am besten wäre es gewesen, wenn Herr Caratsch von der «Neuen Zürcher Zeitung» schon längststens zurückgezogen worden wäre, wie ich dies vergeblich bei Ihnen angeregt hatte. Dann wäre er nicht in der Lage gewesen, seine unbesonnenen Berichte über die deutsch-russischen Unstimmigkeiten und das deutsche Weissbuch betreffend Belgien zu verfassen. Die Abberufung wäre hier als eine freundliche Geste vermerkt worden. Unglücklich war es auch, dass die Meldung des Deutschen Nachrichtenbureaus nur auszugsweise bei uns wiedergegeben wurde. Es hätte meines Erachtens nichts geschadet, wenn man bei uns weiss, das sich Deutschland solche Unfreundlichkeiten in Zukunft nicht mehr gefallen lässt und dass wir anderenfalls mit dem Schlimmsten rechnen müssen. Offenbar hat man bei uns den Ernst der Situation noch nicht voll erkannt.

1. Cf. N° 327.

2. Non reproduite.

Aber wenn man schon unserer Presse nicht zumuten wollte, selbst zu zeigen, in welche Gefahren ihre unkluge Haltung die Schweiz hineinmanövriert hat, so hätte man vermeiden sollen, den Kommentar der «Neuen Zürcher Zeitung» über die Gründe der Ausweisung zu verbreiten, wonach die deutsche Massnahme auf eine grundsätzliche unterschiedliche Auffassung über die Aufgaben eines Auslandskorrespondenten zurückzuführen sei.

Es ist keine Notwendigkeit vom schweizerischen Standpunkt, dass über Deutschland unfreundlich berichtet wird, wie dies Herr Caratsch seit Jahr und Tag getan hat. Im Gegenteil, es ist eine Existenzfrage für unser Land geworden, dass freundlich berichtet wird und dass die Schweizerpresse zur Verbesserung der deutsch-schweizerischen Beziehungen beiträgt. Vergeblich habe ich bisher empfohlen, dass nach Berlin Korrespondenten entsandt werden, die in diesem Sinne für das Wohl unseres Landes wirken.

Ihre Bemühungen für eine Verbesserung der Pressebeziehungen in allen Ehren. Sie haben aber erst etwas genützt, als Deutschland entgegen allen Erwartungen erfolgreich war und das Gebäude wie ein Kartenhaus zusammenstürzte, in dem man unsere antideutsche geistige Landesverteidigung untergebracht hatte.

Es genügt heute nicht mehr, wenn unser Land nicht weiterhin grössten Gefahren ausgesetzt bleiben soll, dass unsere Presse «vorsichtig» und «korrekt» ist. Sie muss endlich die Notwendigkeiten der schweizerischen Aussenpolitik erkennen und das Verständnis hierfür im Volk wecken. Die schweizerische Pressefreiheit ist nicht dazu da, dass man von ihr aus Dummheit oder noch Schlimmerem einen landesgefährlichen Gebrauch macht. Man bekämpfe auch nicht mehr, wenigstens intern, den Begriff der Gesinnungsneutralität; denn ohne das Schweizervolk lässt sich auf die Dauer keine Aussenpolitik machen. Der Schweizer muss erkennen und die Presse soll dieses Verständnis vermitteln, dass unser Land in dem neuen Europa nur existieren kann, wenn es uns gelingt, wieder ein freundliches Verhältnis mit Deutschland herzustellen.

ANNEXE

Notice du Chef du Service de la presse et de la propagande du Département politique, C. Rezzonico

WN.

Memorandum

Berne, 24 juillet 1940

1. Lorsque la nouvelle de l'expulsion de M. Caratsch fut connue, M. Kappeler nous téléphona pour nous demander de faire tout ce qui était en notre pouvoir en vue d'éviter que la presse suisse se livre à des commentaires au sujet de cette expulsion³.

2. Nous nous mîmes aussitôt en rapport avec la Division Presse et Radio de l'Etat-Major de l'Armée qui, de son côté, s'engagea à s'employer de son mieux dans ce but.

3. *Annotation de Bonna en haut à gauche*: Il me paraît préférable de mettre ad acta pour le moment.

3. Dans son émission du 5 juillet à 17 heures la radio allemande prenait vivement à partie la presse suisse pour n'avoir pas publié in extenso le communiqué officiel diffusé par D.N.B. dans lequel il était dit entre autres que l'ordre d'expulsion avait été pris dans l'intérêt même de la Suisse.

3. L'Attaché de presse de la Légation d'Allemagne, auquel le soussigné avait exprimé les regrets que lui inspirait cette nouvelle attaque de la radio allemande contre la presse suisse, expliqua que Berlin était mécontent du fait que nos journaux avaient ignoré le communiqué du D.N.B. et reproduit le court article de la «*Neue Zürcher Zeitung*», dans lequel on expliquait l'expulsion par la différence des conceptions journalistiques dans les Etats totalitaires et les Etats démocratiques.

4. Par lettre du 7 juillet⁴, nous faisons savoir à la Légation de Suisse à Berlin que l'attitude de la radio allemande n'avait pas été sans nous surprendre.

5. Notre communication suscita la réponse plutôt violente de la Légation datée du 11 juillet.

A ce propos, il pourrait être utile d'attirer l'attention de M. Frölicher sur les points suivants:

a) Nous regrettons que notre presse ait passé sous silence les explications fournies par l'agence allemande et ait donné une large publication au commentaire plutôt maladroit de la «*Neue Zürcher Zeitung*».

b) Dans les jugements qu'elle porte à l'égard de la presse suisse, notre Légation devrait éviter de généraliser et de s'inspirer par trop des commentaires de la presse allemande.

Nous ne partageons pas le point de vue de notre Légation, selon lequel les efforts de nos autorités en vue d'amener notre presse à plus de mesure et d'objectivité ont eu du succès à partir du moment seulement où les armées allemandes furent victorieuses et où «l'édifice dans lequel nous avions abrité notre défense spirituelle anti-allemande avait croulé comme une construction de cartes».

c) Plus de 400 journaux paraissent en Suisse. Il n'est pas exact de prétendre que *toute la presse suisse* a pratiqué une politique agressive à l'égard de l'Allemagne. Il est par conséquent injuste d'attaquer constamment la presse suisse en bloc. Les journaux allemands d'ailleurs ne se bornent plus à s'en prendre aux journaux suisses, mais ils font campagne contre le Gouvernement fédéral et contre l'Etat-Major de l'Armée. De telles attaques sont injustifiées et dangereuses, et le Ministre de Suisse à Berlin servirait les intérêts des deux pays en s'efforçant de mettre un terme à ce genre de polémiques.

d) L'attitude de certains journaux suisses qui nous a causé de sérieux soucis a commencé à se modifier avant les succès militaires allemands. Nous avons suivi cette évolution de très près. Nous avons d'autre part dû constater que tant les correspondants de journaux allemands en Suisse que les rédactions en Allemagne ont consciencieusement ignoré cette amélioration. Les correspondants allemands en Suisse s'appliquent à chercher dans les articles de notre presse des passages qu'ils transmettent isolés de leur contexte dans le seul but de favoriser cette lutte entre les deux presses. Il nous est arrivé à diverses reprises d'observer qu'un seul et même article avait été reproduit soit par la radio soit par la presse allemandes dans deux sens différents: une fois comme propagande contre les Alliés, et une seconde fois comme jugement téméraire porté à l'égard de l'Allemagne.

Le collaborateur de la Légation d'Allemagne à Berne, chargé de la rédaction des rapports de presse qui sont transmis à Berlin, se livre à la même pratique que les journalistes allemands. Il ferme systématiquement les yeux sur tout ce qui pourrait faire plaisir à Berlin et choisit soigneusement les voix susceptibles de créer du mécontentement. Il n'a jamais relevé l'amélioration qui s'est manifestée et à propos de laquelle la Légation d'Allemagne et l'Attaché de presse en particulier ont, à diverses reprises, exprimé leur satisfaction. L'Attaché de presse signalait tout récemment encore à l'égard du soussigné que cette attitude négative non moins que les polémiques exagérées de la presse allemande à l'égard de la Suisse rendaient son travail et le nôtre inutilement difficile. Il a observé également qu'au Ministère des Affaires Etrangères on paraissait apprécier le changement opéré dans notre presse; il ajoutait cependant qu'il ne comprenait pas pourquoi le Ministère de la Propagande n'a pas encore réalisé l'intérêt qu'il y aurait à mettre un terme à cette guerre de presse.

4. *Non reproduite; cf. E 2001 (D) 2/128.*

824

13 JUILLET 1940

e) Les articles publiés en Suisse et qui parlent avec compréhension, parfois même en les louant, de certaines mesures prises en Allemagne dans le domaine économique, des articles sympathiques à l'Allemagne sur l'occupation des pays conquis, etc. (qui paraissent de plus en plus fréquemment dans notre presse) n'ont pas encore trouvé leur chemin dans les compte-rendus de la presse allemande, qui continue à reproduire des passages désagréables extraits de nos journaux. Comme ces derniers deviennent rares, la presse allemande doit se rabattre sur des articles parus il y a un mois ou deux déjà.

f) Pour se faire une idée de la situation actuelle il suffit de comparer les memoranda que le soussigné échange avec M. Trump. Ceux remis par l'Attaché de presse allemand contiennent des réclamations au sujet d'articles qu'il signale plutôt par acquit de conscience qu'en raison de leur violence. Nos memoranda, en revanche, contiennent des extraits d'articles agressifs et désagréables qui continuent à paraître régulièrement en Allemagne.

La Légation ferait par conséquent bien de s'inspirer de ce qui précède dans ses conversations avec l'autorité allemande compétente et de ne pas baser son jugement sur les critiques purement négatives qui remplissent les colonnes des journaux du Reich.